

conseil de quartier Mairie-Fontainebleau



COMPTE-RENDU DU 26 MAI

2021

- Présentation générale : évolution des conseils de quartier
- La nouvelle organisation : les nouvelles attributions des conseils de quartier
- > Ordre du jour : les assises de l'écologie. Des projets d'aménagements pour embellir la Ville.
- Questions des Kremlinois liés à la vie du quartier

Jean-Philippe Edet, chargé de l'animation du quartier, a ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes de leur présence.

Présentation générale : évolution des conseils de quartier

En s'appuyant sur le diaporama projeté, Monsieur Jean-François Delage, 1^{er} adjoint, a présenté l'historique des conseils de quartiers depuis 1995 jusqu'à la formule actuelle avec la nouvelle répartition des trois quartiers au lieu de quatre auparavant.

La nouvelle organisation : les nouvelles attributions des conseils de quartier

La nouvelle organisation des conseils de quartier prévoit pour chaque quartier un bureau exécutif, un délégué de quartier, un budget dédié à la réalisation de projets concrets et de nouveaux pouvoirs : un droit d'interpellation en Conseil municipal, 1 participation au bureau municipal et un rôle consultatif à la demande du Conseil municipal.

Les candidatures pour postuler au poste de délégué de quartier ou au sein du bureau sont ouvertes dès ce 26 mai 2021 et peuvent se faire par le biais d'un mail envoyé à l'adresse suivante : kremlinois@kremlin-bicetre.fr.

Ordre du jour : les assises de l'écologie - Les projets d'aménagements pour embellir la Ville

Geneviève Etienne, adjointe au Maire chargée de l'écologie, de l'environnement a présenté les assises de l'écologie qui se dérouleront sur plusieurs mois. Une plateforme dédiée à ces assises a été créée et lancée en mai. Trois conférences sont prévues dès le mois de juin : faciliter les mobilités, habituer une ville durable et mieux se nourrir en ville. Enfin, en septembre seront organisés un cycle de conférences et d'ateliers pratiques. Pour consulter les événements à venir et participer ou animer des ateliers, rendez-vous sur la plateforme ecologie.kremlinbicetre.fr.

Monsieur le Maire, Jean-Luc Laurent, a ensuite présenté plusieurs projets d'aménagements : le square Lech Walesa, le square Gisèle Halimi (création d'un espace vert angle des rues Lafargue et Chastenet de Géry), la résidence Victor Hugo, la création d'un espace vert devant la piscine et l'extension du boulodrome au Parc Pinel (l'ensemble des projets sont disponibles dans le document Powerpoint de présentation en pièce jointe de ce mail).





conseil de quartier Mairie-Fontainebleau



Questions des Kremlinois liés à la vie du quartier

Les habitants ont ensuite interpellé les élus présents sur différents sujets.

Un habitant a demandé si la Ville avait prévu quelque chose pour mettre des composteurs et favoriser leur installation. Geneviève Etienne lui a répondu que les habitants pouvaient se rapprocher de la Maison de l'environnement pour obtenir des composts et bénéficier d'un accompagnement dans l'utilisation par un maitre composteur. Elle est située au 66 Rue de la Division du Général Leclerc à Arcueil (01 41 24 32 17). Un autre habitant a évoqué la problématique des déchets et en particulier des mégots. Au 56, rue Elisée Redus, certains jetteraient en permanence des mégots de cigarette. Geneviève Etienne a expliqué qu'il est difficile de prendre en flagrant délit les personnes et ne miser que sur des sanctions. Il est nécessaire de procéder à de la pédagogie, l'éducation, sensibiliser. Profiter des ateliers lors des assises de l'écologie et la ville travaille actuellement à l'installation de cendriers dans les endroits passants.

Une personne a interrogé sur ce que la Ville prévoit par rapport aux invendus pour limiter les déchets. Geneviève Etienne a mentionné le fait qu'il fallait entamer des démarches auprès des entreprises mais c'est un sujet compliqué. Un atelier pourrait s'imaginer dans le cadre des assises et un travail en lien avec Biocycle.

En raison des travaux au square Jules Guesde, trois grandes poubelles ont été retirées et non remplacées donc des habitants ont demandé s'il serait possible d'en remettre. Dès la fin des travaux, La ville regardera pour réinstaller des corbeilles.

Depuis un an et demi, rue Delescluze, un seul cami on poubelle semble accéder dans cette rue et le tri n'est plus effectué. Cela a déjà été signalé à l'EPT mais sans réaction donc un habitant sollicite l'aide la Ville pour agir. Monsieur Jean-Luc Laurent a répondu que La Ville était informée du problème. Une réflexion est en cours concernant les heures de ramassage.

Un habitant trouve que les pistes cyclables ne sont pas sécurisées, peu lisibles et dange reuses pour certaines et demande à la Ville s'il est possible d'y remédier. Selon Geneviève Etienne, cette thématique importante est prise en compte dans les travaux de la future station de métro. Et la commission mobilités lors des assises de l'écologie abordera ce sujet.

Des habitants ont abordé la question de l'avenue Fontainebleau demandant si la Ville avait prévu des mesures pour la rendre plus agréable. Geneviève Etienne a expliqué que l'avenue Fontainebleau avait beaucoup changé ces 20 dernières années : création de la Médiathèque, de la place Jean-Baptiste clément, plantation d'arbres...

Un habitant a demandé si La police municipale ne pouvait pas agir davantage contre les personnes pratiquant la mendicité. Jean-Luc Laurent a répondu que la Police municipale faisait son travail mais la Ville ne prendra pas d'arrêt anti-mendicité comme d'autres villes ont pu le faire car cela est illégal.

La question a été posée sur ce que la Ville envisage pour son attractivité, notamment au niveau des commerces qui ne correspondent pas toujours aux attentes des Kremlinois. Jean-Luc Laurent a mentionné le fait que La Ville est attentive et active quand elle le peut. La Ville a par exemple préempté un local rue du Général Leclerc et veillera au choix du commerce qui s'y installera. Elle a obtenu l'arrivée d'un boucher sur le marché et des enseignes comme Nicolas, Picard, Naturalia.





Conseil de quartier Mairie-Fontainebleau



Un habitant a interpellé les élus sur ce que la Ville faisait contre le problème de stationnement avenue Fontainebleau et si la baisse des contraventions n'avait pas été une erreur. Jean-Luc Laurent a précisé que l'amende liée au stationnement n'a baissé que pour les non-paiements. Pour les autres infractions, l'amende reste élevée à 135 euros.

Selon un habitant, les bus arrivant sur l'avenue Fontainebleau par la rue de la Convention ont souvent des problèmes pour tourner et klaxonnent beaucoup. Jean-Luc Laurent a confirmé que Le problème était connu, la demande a été faite auprès du conseil départemental du Val-de-Marne pour revoir la voierie dont elle a la responsabilité à cet endroit.

Monsieur le Maire a levé la séance en remerciant tous les participants pour leur présence et leur participation.

